



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 14 Décembre 2011

Date de la convocation 07 Décembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc – Communauté de Communes CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. BARON Bernard, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MATHIEU Alain à M. GAIRAUD Francis, M. FAVIER Marc à M. MALBEC Sylvain, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. BAISSSE Robert à M. BRUN Olivier, M. SAN MARTIN Bernard à M. VENTRE Philippe, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François, M. RIGAUD Christian à M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>

Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe Office de tourisme du Clermontais – Décision Modificative n°2

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que suite à une réunion de travail avec Monsieur le trésorier en vue de la préparation du compte administratif 2011 et, toujours dans un objectif d'optimisation et de clarification comptable, il convient de procéder aux amortissements relatifs à l'année 2010, ainsi qu'au réajustement des salaires de ce service.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111220-2011-12-14-09-DE
Date de télétransmission : 20/12/2011
Date de réception préfecture : 20/12/2011

En conséquence, il convient de présenter au conseil les écritures comptables suivantes :

Chap.	Désignation	Dépenses	Chap.	Désignation	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT		47 000.00	RECETTES FONCTIONNEMENT		47 000.00
042	Opérations d'ordre	+ 546.56	013	Atténuations de charges	+ 6 708.97
012	Charges de personnel	+ 47 000.00	73	Taxe de séjour	+ 3 800.12
023	Virement à section investissement	- 546.56	74	Subvention BG	+ 36 490.91
DEPENSES INVESTISSEMENT		0.00	RECETTES INVESTISSEMENT		0.00
			040	Opération d'ordre	+ 546.56
			021	Virement de section fonct.	- 546.56

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 07 Décembre 2011

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°2 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2011 du budget annexe de l'Office de tourisme du Clermontois.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontois,



Alain CAZORLA.